



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tribunaux administratifs

Question écrite n° 46744

Texte de la question

M. Hubert Grimault appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les difficultés importantes du tribunal administratif de Nantes. Les retards constatés dans les jugements sont de l'ordre de trois années et l'on compte pas moins de 8 000 dossiers en attente. La grogne monte en conséquence chez tous les citoyens ou collectivités qui attendent que le tribunal administratif se prononce sur leur dossier. Seule la création d'une chambre supplémentaire permettrait que ce stock de requêtes puisse être étudié dans des délais plus convenables, cette instance en comportant pour le moment quatre. Connaissant les restrictions budgétaires auxquelles il doit faire face, il l'interroge néanmoins pour savoir sous quelle échéance cette création qu'il juge prioritaire pourrait intervenir.

Données clés

Auteur : [M. Grimault Hubert](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46744

Rubrique : Juridictions administratives

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6821